

# PRIX LITTÉRAIRE DE LA CITOYENNETÉ 2012-2013

\* \* \* \* \*

Lire et faire vivre le débat d'idées en classe et en dehors de la classe

## Présentation et suivi de l'action

---

### I - Objectifs du projet :

#### A. du point de vue des élèves :

- Permettre à l'élève, en lisant des ouvrages contemporains variés, d'acquérir une culture littéraire et artistique qui l'encourage à établir des articulations avec la littérature patrimoniale et l'Histoire des Arts afin de leur donner plus de sens.
- Développer une maîtrise des langages : langue orale, observation réfléchie et raisonnée de la langue, lecture de textes et d'images, écriture, sous des formes diverses.
- À partir de lectures diverses et récentes de littérature de jeunesse et littérature contemporaine, mettre en œuvre les dimensions citoyennes et littéraires du débat, permettre à l'élève de dire, écouter, argumenter et conceptualiser.
- Acquérir une culture humaniste au travers d'une proposition de parcours littéraire et artistique.
- Se former en tant que futur citoyen et en ce sens prendre part de façon active aux actions du comité d'éducation à la santé et la citoyenneté de l'établissement (CESC).

#### B. du point de vue des enseignants :

- Favoriser des pratiques pédagogiques qui intègrent dans la vie de l'école et de la classe une réflexion sur la place de l'homme dans son rapport au monde, sur la démocratie et sur des valeurs (connaissance de soi et de l'autre, respect, différence(s), discrimination, solidarité, violences, mémoire, environnement...)
- Offrir un projet de travail commun visant à développer la mutualisation et les liaisons inter-cycles pour une meilleure continuité des apprentissages.
- Offrir un cadre à des pratiques, des échanges et des ouvertures culturelles qui favorisent la réussite de tous les élèves.
- Renforcer les liens du système éducatif avec ses partenaires (bibliothèques, lieux culturels, associations, ...)

## II - Modalités d'organisation :

Cinq sélections littéraires qui comportent chacune quatre ouvrages vous sont proposées par la commission pédagogique du PLC49 pour les classes de la Grande Section de maternelle au Lycée .

### • Où consulter la liste des livres ?

 **Sur le site de la Direction académique des services de l'éducation nationale 49**  
<http://www.ia49.ac-nantes.fr>

- Vie pédagogique départementale
- Littérature et observation réfléchie de la langue
- Concours et prix – Prix littéraire de la citoyenneté

 **Sur le site de la Fédération des Œuvres Laïques de Maine-et-Loire :**

<http://www.fol49.org>

- Education
- Prix littéraire de la citoyenneté

### • Pour plus d'informations qui contacter ?

 *pour des renseignements d'ordre administratif*

Direction académique des services de l'éducation nationale - service MICOPOL

\*\*\*\*\*

☎ 02.41.74.34.67

Fédération des Œuvres Laïques - Service Education

- **Sylvie DOUET**

☎ 02.41.96.11.54

[s.douet@fol49.org](mailto:s.douet@fol49.org)

 *pour des renseignements d'ordre pédagogique :*

➤ *pour le premier degré*

- **Florence DAHY**

☎ 02.41.68.79.69

[cpepsangers5@ac-nantes.fr](mailto:cpepsangers5@ac-nantes.fr)

➤ *pour le second degré*

\*\*\*\*\*

spécificité : articuler les dimensions littéraires et les projets d'éducation citoyenne

**Toutes deux peuvent vous aider à la mise en place concrète de vos projets pédagogiques.**

### III - Modalités d'accompagnement et de suivi de l'action :

- **Des pistes d'exploitation pédagogique accompagnent les ouvrages.** Les enseignants ou les équipes engagés pourront les compléter. Ces propositions seront mises sur site après validation de la commission pédagogique. (Voir échéancier)
- **Une animation pédagogique** est programmée. Elle concerne les enseignants du premier degré, mais aussi les enseignants du second degré ainsi que les professeurs documentalistes. Elle aura lieu

**LE MERCREDI 03 OCTOBRE 2012**  
DE 9H A 12H (ECOLE MARCEL PAGNOL A ANGERS)

- **La commission pédagogique** proposera aux inscrits, en début d'année, un power point sur la mise en œuvre des débats littéraires et citoyens. Les membres de la commission du Prix Littéraire de la Citoyenneté sont aussi à votre disposition pour vous aider à construire un projet culturel.

### **Lire, débattre et voter :**

#### **Comment organiser le travail sur l'année ?**

---

##### **I- Sur quels temps ?**

- sur des temps d'apprentissage en classe : lecture suivie et dirigée, programmation des temps consacrés à la littérature et à l'observation de la langue, lecture cursive en cours de français ; éducation civique, Education Civique Juridique et Sociale (ECJS), Itinéraires De Découvertes (IDD), compléments à des cours d'histoire, projets Histoire des Arts, enseignement d'exploration : « littérature et société » ...
- sur des heures de vie de classe et des accompagnements aux travaux des Comités d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC)
- dans le cadre d'animations au sein des CDI
- dans le cadre de partenariat avec des bibliothèques de proximité

## II- Programmation

### Septembre 2012

- Inscription en ligne sur **le site de la Direction académique des services de l'éducation nationale** . Demande de renseignements auprès des personnes référentes qui peuvent aussi aider à établir le projet pédagogique

### De septembre 2012 à avril 2013

- Lectures et étude des quatre livres de la sélection par les élèves : cette phase de travail peut s'organiser selon un échéancier calqué sur les quatre premières périodes du calendrier scolaire. Le travail d'interprétation se fera à partir de **pratiques variées de lecture, d'écriture, de mise en jeu et d'oralisation....**
- Préparation au débat : lectures oralisées, animations culturelles, échanges inter-classes...
- Ces **débats** prendront appui sur les thèmes abordés dans les livres ainsi que sur l'observation et l'interprétation de l'écriture littéraire de ces textes. L'**argumentation** sera aussi fondée sur les solutions proposées par l'ouvrage, par sa **mise en réseau** avec d'autres ouvrages (livres des sélections antérieures, classiques de la littérature contemporaine et patrimoniale) et sur des références à la culture artistique, à l'actualité comme au quotidien du jeune. Elle pourra s'accompagner d'**échanges** à l'intérieur et aussi à l'extérieur de la classe (rencontres, communication internet..). L'ensemble du travail gagnera à reposer sur des traces écrites diverses et pourra faire l'objet d'un **carnet de bord** personnel à l'élève ou commun à la classe.
- L'action peut reposer localement **sur des partenariats** et développer **des pratiques culturelles** (associations, bibliothèques, rencontres d'auteurs et de comédiens, musées...).

## III- Débats, rencontres et votes

A l'issue des lectures et travaux sur **tous** les ouvrages, les élèves pourront se prononcer sur un choix motivé. Plusieurs modalités s'offrent à vous :

- Des débats et votes à l'intérieur de la classe
- Des débats et votes inter-classes et /ou inter écoles
- Des rencontres classes entières sur temps scolaire
- Des rencontres inter-établissements et/ou inter-cycles
- Des rencontres de délégations d'élèves hors temps scolaire

### a – **Septembre/octobre 2012 : Inscriptions**

**Les inscriptions se feront uniquement en ligne  
jusqu'au 19 octobre 2012** (Cliquez sur le logo)



#### **N.B :**

**Lors de l'inscription, vous indiquerez le mode de participation envisagé aux rencontres** pour faciliter :

- le travail de mise en réseau entre établissements,
- l'organisation de rencontres de proximité sur temps scolaire ou hors temps scolaire,
- le travail en partenariat avec les bibliothèques.

### b - **Novembre 2012 :**

- mise à disposition par la commission des pistes pédagogiques
- mise à disposition de la liste des classes inscrites.

### c - **Février 2013 :**

- confirmation du mode de participation aux votes et rencontres.
- mise à disposition par la commission de documents :
  - sur les modalités d'organisation des **débats**,
  - sur les enjeux littéraires et citoyens du **vote**.

### c - **Période du 13 au 22 mai 2013 : les votes et rencontres**

- Organisation des rencontres pour le vote par école ou par secteur avec des temps forts possibles, les mercredis 15 et 22 mai 2013 (rencontres de délégations)
- **Proclamation des résultats : vendredi 24 mai 2013**